

Associations environnementales : l'écologie sans le peuple ?

Dossier de la rédaction de H2o
March 2011

Depuis les premiers conflits sur la création des stations de ski dans les Alpes, dans les années 1950, le mouvement écologiste s'est heurté à l'opacité du système décisionnel français et, partout ailleurs, au "secret d'État" ou au secret industriel et commercial. Le mouvement écologiste international est alors devenu démocrate, par souci d'efficacité : pour lever le secret et forcer le pouvoir à dévoiler les atteintes qu'il portait lui-même à l'environnement. C'est donc un mariage arrangé qui s'est fait entre démocratie et environnement. Mais comment croire que la participation du public assure la meilleure protection de l'environnement possible ? Aujourd'hui même, le Grenelle de l'environnement est passé par là, et a permis à l'environnement de s'emanciper de la question du public. La formule du Grenelle, qui consiste à négocier à cinq - États, collectivités locales, acteurs économiques, syndicats et associations de protection de l'environnement - a fait vaciller la flamme démocrate du mouvement écologiste. L'échec relatif du Grenelle permet de mesurer que le milieu environnementaliste, en tant que lobby, ne s'est toujours pas lourd. C'est peut-être l'expression du peuple, par une démocratie plus vivante, qui pourra changer cette situation.

À

Démocratie et environnement, un mariage arrangé, par Stéphanie Ballan, membre de l'association Arenes, présidente de l'équipe spéciale sur la participation du public dans les forums internationaux - Convention d'Ararhus, Nations unies

Revue Territoires n° 516 mars 2011